

Proclamation

des associations affiliées

Les associations à caractère social, culturel, sportif, d'éducation populaire, membres de la Ligue de l'Enseignement – Fédération des Œuvres Laïques du Var, estiment de leur devoir **d'affirmer l'essentiel des principes qui motivent leur affiliation et leur action en se proclamant résolument attachées :**



Principe de droit constitutionnel, valeur de civilisation, garante des libertés et du pluralisme des idées, des cultures, et qui implique une recherche permanente du Vivre Ensemble dans la démocratie ;



« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit, ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité (...) » ;



Aux missions pour lesquelles elles se sont volontairement créés au travers de multiples activités : l'éducation permanente, la formation civique, la lutte contre toutes les formes d'exclusion par : l'accès aux loisirs, à l'éducation, à la culture, à l'emploi, au logement, aux soins POUR TOUS.

« Sans distinction aucune, de langue, de religion, d'opinion, d'origine nationale ou raciale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation ».

Les associations membres de la Ligue de l'Enseignement - Fédération des Œuvres Laïques du Var rappellent qu'elles s'opposeront toujours **aux extrémismes, aux intégrismes et toutes formes d'obscurantismes fondées sur des données d'exclusions**, dont les applications sont, en effet, incompatibles avec leurs buts, leur éthique et leur idéal humaniste.

Il appartient à tous, pour et par les enfants, citoyens de demain, à qui est « empruntée la planète », de faire un monde de paix, de justice et de fraternité. Un monde digne d'un destin commun retrouvé ; un monde digne de la République.

Fait à le.....

Le.la **president.e** de l'association
Nom Prénom



Bernard SALLES
Président de la Ligue de l'Enseignement
FOL du Var

